

Mountain Wilderness International

Assemblée générale

Chambéry, France - 25 mars 2006

Ouverture de l'Assemblée générale

Patrick Gabarrou, Coordinateur international de Mountain Wilderness, remercie les participants de leur présence, en particulier Carlo-Alberto Pinelli, père du mouvement, et les délégués venus de loin.

Il rend ensuite hommage à Jean-Christophe Lafaille, Garant international, disparu fin janvier au Makalu.

A - Rapport d'activité

Hugues Thiébault, Secrétaire général - MW International

1 - Extension du réseau d'associations nationales

Une des tâches confiées au nouveau Bureau de MW International : aider à la création de nouvelles associations nationales de MW. La tâche est plus ardue que prévue car elle nécessite l'existence de personnes motivées au sein du pays concerné. Ainsi, en 2005, on espérait la création de MW Géorgie et de MW Bulgarie, mais les tractations sont encore en cours.

Perspectives :

- Courant 2006 : création de MW Belgique ;
- Fin 2006 : création de MW Bulgarie ;
- A moyen terme : MW Géorgie, grâce au travail conjoint de MW-CH et MW-D ; renaissance de MW Grèce dès résolution des problèmes actuels ;
- A plus long terme : Croatie, Pologne, Chili.

2 - Communication

Un interlocuteur unique pour MW International

Création d'une adresse électronique unique pour la Coordination Internationale :

coordination@mountainwilderness.org

Cette adresse unique fonctionne bien et renforce la cohésion entre les sections en facilitant les échanges. Chaque section doit penser à communiquer toutes les actions nationales d'importance à cette adresse, permettant ainsi d'en informer tout le réseau des sections MW, et le cas échéant, donner une résonance internationale à l'action en question.

Un site Internet MW International : <http://mountainwilderness.org/>

Créé par Philippe Imbert, cet outil important nous permet d'être présent partout dans le monde ; il permet en particulier d'être visibles et d'intervenir dans des pays n'ayant pas de section nationale. C'est un outil de plus en plus visité.

200 articles ont été mis en ligne en 2005, la majorité en anglais, mais aussi dans certaines langues latines.

Les sections nationales peuvent faire parvenir les infos qu'elles souhaitent faire paraître sur le site de MW International en envoyant les textes dans leur langue nationale ou en anglais à la Coordination internationale (coordination@mountainwilderness.org). Merci aux Slovènes, aux Espagnols et aux Allemands pour l'effort qu'ils ont consenti l'année dernière en faisant parvenir leurs infos directement en anglais.

L'architecture du site permet de déléguer la gestion d'une rubrique à des personnes souhaitant participer à cette vitrine de MW International.

Les rubriques les plus consultées :

- 1 : « MW worldwide news » - actions de MW International ou actions portées par plusieurs sections nationales ;
- 2 : « What is MW ? » - les internautes viennent y découvrir notre mouvement ;
- 4 : « News from MW national associations » ;
- 3 : « Montagnes du monde » - rubriques regroupant des informations importantes, pas obligatoirement liées à des actions de MW.

3 - Actions sur les thèmes de prédilection de MW International

Le rapport d'activité de MW International devrait dans l'absolu «évoquer toutes les actions entreprises par chacune des sections nationales. Cela n'étant pas possible, le Secrétaire général présente ce qui a été réalisé dans les grands domaines définis comme prioritaires lors de la réunion du Bureau international de Mojstrana.

Ecotourisme

MW a mis l'accent sur ce thème positif en développant une politique de tourisme pro environnemental :

- MW-CH avec « Butiner au pays du Mont-Blanc », concept repris par MW-F pour le massif de Belledonne.

- MW-Slo en collaborant avec les porteurs des Andes du Inka Porter Project .

Des actions de terrain ont également eu lieu ; Solstice du Mont-Blanc, Fête des Cinq continents à Martigny, randonnée à ski en Valteline, en Italie.

La plus emblématique des actions menées sur ce thème est l'organisation par l'Asian Desk de MW International des cours d'officiers de liaison en Afghanistan. Cette action a eu un retentissement considérable : des messages sont arrivés du monde entier pour avoir des informations sur cette opération. Cela s'est également traduit par un pic du nombre de connexions sur le site Internet de MW International. Cette action est la preuve concrète de l'action positive que MW peut avoir sur le tourisme d'un pays.

Espaces protégés de montagne (Catégories 1 et 2 de l'UICN)

MW-It : action menée dans le Parc national du Stelvio à l'occasion de l'anniversaire du Parc, ainsi que contre l'installation de carrière de marbre dans le Parc national des Alpes apuanes ;

MW-Slo sur la problématique de la gestion forestière dans un parc national Croate (montagnes de Velebit) ;

MW-CH intervient dans la gestion du site du Patrimoine mondial de l'UNESCO Jungfrau-Aletsch-Bietschhorn.

Plusieurs sections de MW ont dû également intervenir pour contrer des projets de modifications de la législation sur les Parcs nationaux :

MW-F : grâce en particulier à l'implication de Jean-David Abel et de François Labande, dans le cadre d'une mobilisation interassociative, on a pu limiter les dégâts ;

MW-Slo a mené une campagne de lobby envers les parlementaires et la presse face à des tentatives de modifications du périmètre et d'assouplissement de la gestion du Parc national du Triglav.

En Bulgarie, MW International est intervenu auprès du président, du premier ministre et du ministre de l'environnement sur la loi régissant les parcs naturels, ainsi que sur la loi sur l'eau. Nous avons également soutenu l'action d'associations locales. Des changements survenus suite aux élections ont pour l'instant réglé le problème.

MW international a également demandé au gouvernement des Etats-Unis de maintenir l'intégrité de l'Alaska wilderness Refuge, menacée par des projets d'exploitation pétrolière : appel à la signature d'une pétition internationale ; soutien du guide italien Ario Sciolari, qui traverse l'Alaska à ski du sud au nord en solitaire pour dénoncer ce projet.

Au delà de ces actions défensives, MW international continue d'œuvrer pour obtenir la création de mesures de protection : Mont-Blanc (un point spécial est prévu lors de cette AG), classement de la Sierra de Guadarrama (qui subit la pression touristique de Madrid), classement au Patrimoine mondial de l'Unesco du massif des Dolomites (l'une de nos priorités). Nous avons aussi demandé la création d'un parc national au Chahdag en Azerbaïdjan, projet lancé en 2003 avec un gros financement de la Banque Mondiale, mais sur lequel revient le gouvernement qui veut aujourd'hui y développer une station de ski. Des contacts avec le gouvernement sont en cours à ce sujet

Installations obsolètes

Ce thème, issu de Free K2, l'une des actions fondatrices de Mountain Wilderness, a une importance différente selon les pays. Ainsi, en Slovénie, leurs seules installations obsolètes sont des vestiges patrimoniaux datant de la Première Guerre Mondiale et non pas des déchets. Par contre, France, Suisse et Italie entre autres ont mené d'importantes actions. En France, suite à un recensement et à des premières actions de démontage effectuées par MW, on arrive à impliquer collectivités et élus pour la renaturation de sites. Ainsi vient de se dérouler le premier démontage d'une station de ski dans le Parc naturel régional du massif des Bauges. Depuis 4 ans, MW est associé au Parc national du Mercantour pour débarrasser la crête frontalière des barbelés laissés par les deux conflits mondiaux.

Le second surtout. En 2005, 7 tonnes de ferrailles ont été enlevées. Cette opération sera reconduite en 2006. En Suisse, MW a engagé un recensement, mené des actions médiatiques au lac Noir (Fribourg) et au Pic Chaussy (Canton de Vaud), et obtenu le démontage de deux anciens pluviomètres à Trient (VS). MW-D communique dans la presse sur ce thème.

Dans un domaine parallèle, MW-CH continue son opération « Stopp dem Schrott » pour obliger l'armée à récupérer ses munitions abandonnées lors des manœuvres en montagne. C'est une campagne ancienne qui porte ses fruits.

De manière générale, MW essaie d'obtenir l'intégration dans la législation des pays concernées de la prise en compte de ce problème, en s'appuyant sur l'article 12 du protocole tourisme de la Convention Alpine.

Actions prévues en 2006 : barbelés dans le Mercantour, ancienne mine en Ariège...

Impact des sports de montagne

MW est composé de montagnards, qui se doivent montrer l'exemple. En France, un groupe de travail spécifique à ce thème est en train de se remettre en place ; en Suisse, le très efficace programme « KeepWild ! » continue et un guide « Escalade et transport en commun » vient de sortir, ainsi qu'un DVD sur « L'escalade sans spits. »

Des contacts ont été pris en Argentine pour développer des pratiques andines respectueuses de l'environnement. Certaines de nos actions peuvent d'ailleurs s'inscrire dans différents thèmes, du fait de leur transversalité. Ainsi en est-il de nos actions de formation en Afghanistan qui s'insèrent également dans ce thème-ci.

MW-It s'est positionné contre le goudronnage de la route du col de Finestre à l'occasion du passage du tour cycliste d'Italie (le Giro), ce qui va encourager la fréquentation en voiture particulière.

Les via ferrata continuent à se développer dans certains pays, ce qui impose à nos sections de s'en préoccuper. Si en France, le problème s'est bien calmé (la mode est aujourd'hui aux tyroliennes, qui défigurent un vaste espace !), en Catalogne, on est passé en 15 ans de une à plus de 70 ! Il faut continuer sur le même thème : il y a assez voire trop de ces équipements. En Allemagne, MW a organisé une manifestation contre la « Pidinger klettersteig » au Hochstaufen.

Silence !

Partout dans le monde, on est envahi par les loisirs motorisés : avions, hélicoptères, chenillettes, 4x4, quads... Toutes les sections de MW sont donc mobilisées sur ce thème.

En Suisse, deux campagnes sont menées : « Stop heliski ! » et « Stop Off road ! » ; en France, un grand nombre d'actions (manifestations, lobbying, sensibilisation, actions en justice, fédération de l'action interassociative...) sont menées, pilotées par Daniel Rouzier, le vice-président ; en Catalogne, notre garant Joan Cervera a choisi le thème du silence en montagne pour son discours lors de la messe annuelle donnée en mémoire des Catalans disparus en montagne. Plus aucun point du monde n'est à l'abri des nuisances des moteurs : Mountain Wilderness International a dû protester contre le premier atterrissage d'un hélicoptère au sommet du Sagarmatha (Everest). En France, en Italie, en Slovénie, notre action vise à faire respecter la loi, ou à en renforcer les termes. Ainsi MW-F a mobilisé le milieu associatif pour la défense de la loi interdisant les loisirs motorisés dans les espaces naturels. En Suisse, MW a gagné son procès contre Air Zermatt pour déposes héliportées illégales, mais l'amende infligée par le tribunal a été dérisoire...

Manifestations : en France contre la Croisière Blanche et la Transvalquad, deux rassemblements emblématiques de 4x4 et quads ; en Suisse, avec l'aide du CAS, contre l'héliski sur le glacier d'Aletsch, pourtant inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco, mais aussi dans le Jura, avec MW France, contre les motoneiges. Cette dernière action prouve bien que ce fléau ne connaît pas de frontière ! Ces loisirs nuisibles sont partout, nous aussi.

Protection des glaciers / stations de ski

En Europe, le nombre de stations de ski est largement suffisant pour satisfaire tous les publics.

Nous avons agit dans le monde, contre l'implantation de nouvelles stations :

Slovénie : Karavanken, en zone Natura 2000 ;

Espagne : Valdelinares, Sierra de Teruel ;

Grèce : le projet d'une station de ski mécanisé est de retour au Mont Olympe ! Kostas Tsipiras s'est mobilisé ; MW International a prévu une intervention auprès de la Commission Européenne, et envisage même d'y porter plainte pour atteinte aux patrimoines environnemental et archéologique de ce sommet des dieux. Un rassemblement de protestation est prévu à l'été 2006.

MW International s'est aussi exprimé sur différents projets d'installation de stations de ski, en Azerbaïdjan, en Turquie (sur le Tahtali Dag, sur la côte sud de la Turquie, à 1600 m au dessus de la

mer). Tous ces projets ne seraient pas viables sans le recours à la neige artificielle. Nos positions ont trouvé de nombreux échos dans la presse de ces pays.

Nous sommes également intervenus dans le cas d'extension de domaines skiables en site vierge. En effet, du point de vue commercial, seule compte pour les stations la possibilité d'afficher le plus grand nombre de kilomètres de pistes.

L'action de MW-It a permis l'abandon du projet de télécabine à la Cresta Rossa au Mont Rose ; un article signé de Hugues Thiébault a été publié dans un journal économique bulgare contre les extensions illégales de la station de Bansko, MW-Espagne a participé à la coordination mise en place contre l'extension de la station de Formigal, dans les Pyrénées espagnoles.

Connexions interstations : c'est une autre manière de remplir l'argument de vente du km de piste : relier les domaines skiables entre eux. En Italie, en France (UTN de la Turra, pour laquelle nous avons obtenu un refus des autorités l'an dernier), dans les Pyrénées, (avec la formation d'un collectif interassociatif contre la liaison entre les domaines skiables d'Andorre, de France et de Catalogne), MW a travaillé sur nombre de ces dossiers.

Neige artificielle : MW-D a organisé une manifestation à Garmisch-Partenkirchen, permettant par un dispositif simple de visualiser les consommations en eau et énergie de ces canons à neige ; publication en France d'un document dénonçant les excès de cette artificialisation de la montagne.

Glaciers : ce thème est directement lié au précédent, nombreux étant les glaciers exploités par l'industrie du ski. Il faut cependant noter deux dossiers importants non lié au ski :

- MW Pakistan a réalisé le « Livre noir de la commémoration de l'ascension du K2 » sur l'impact de la fréquentation touristique du glacier du Baltoro. La publication a été reportée du fait du séisme au Pakistan ;
- Projet Barrick Gold, au Chili, qui vise au déplacement de trois glaciers suspendus pour permettre l'exploitation minière du sous-sol. MW International a écrit au président du Chili, démarche qui a reçu un large accueil dans la presse. MW International travaille avec trois grosses associations chiliennes pour étendre le débat à l'international, car au delà du problème éthique lié à la disparition de ces glaciers, il y a également celui de la pollution par les métaux lourds. MW International reste mobilisé pour faire capoter ce projet.

En conclusion de son rapport, le Secrétaire général de MW International félicite toutes les sections : « nous avons très bien travaillé ensemble : continuons ! »

Débat sur le rapport d'activité

Suite à la présentation du Secrétaire général, un certain nombre de remarques et d'idées ont été défendues :

A propos de la course au km de ski :

Richard Goedeke recommande de s'allier aux petites stations qui ont tout à perdre à faire cette fuite en avant.

Sur le réseau des associations MW :

François Labande regrette l'absence de MW en Autriche. Hugues Thiébault lui répond que des contacts ont été pris, en particulier auprès de Peter Hasslacher et certains membres du OeAV, mais ils ne déboucheront pas au mieux avant 2-3 ans. Bernard Amy souligne qu'il n'est pas nécessaire d'être dans un pays de montagne pour créer une section de MW. Il suffit qu'il y ait des alpinistes dans le pays. MW est l'association des alpinistes du monde entier qui prennent la défense de la montagne : il faut défendre le concept physique des montagnes et l'image que se font les gens des montagnes autant que les montagnes elles-mêmes. Il salue donc les amis Belges qui vont présenter leur démarche lors de cette réunion ! Et quant aux Autrichiens, ils peuvent croire que parce qu'ils se comportent bien chez eux, ils n'ont pas besoin de MW. Faux : il faut créer une MW Autriche pour leur faire prendre conscience qu'au delà de la préservation de leurs seules montagnes, ils doivent agir pour protéger toutes les montagnes !

Par ailleurs, Patrick Tordjman participe à la création d'un groupe d'amitiés montagne franco-kabyle. Il y a une demande locale pour la prise en compte de la protection de la montagne algérienne, menacée par certaines opérations liées à la reconstruction du pays. Il propose d'inciter les structures en train de se mettre en place de créer MW Kabylie. Il reçoit l'assentiment général pour effectuer cette démarche.

Christiano Ghedini, webmaster du site de MW Italie, indique que contrairement à ce que peut laisser croire le rapport d'activité présenté, les choses ne vont pas si bien partout. MW Italie travaille bien, mais a de plus en plus de mal à recruter des adhérents, mettant en danger l'existence même de l'association. Au sein de MW Italie, ils ont réorienté leur communication sur l'international. Le nombre de connexions à leur site Internet a depuis fait un véritable bond ! Il est

indispensable que toutes les sections de MW s'appuient sur l'existence de l'international ; c'est ce qui fait notre spécificité et notre force. Il recommande d'augmenter les échanges entre sections de MW, via MW International, et d'utiliser toutes ces informations dans nos outils de communication (Internat, revues...). Hugues Thiébault agrees : « Does someone know something ? » doit être à la base de tous nos échanges au sein de MW.

Installations obsolètes :

Richard Goedeke trouve que les militaires, responsables de la pose des barbelés dans les montagnes, devraient travailler avec nous pour les enlever : c'est bon pour leur image et leur entraînement ! Patrice Tordjman lui répond que l'Armée souhaite en général avoir le contrôle de toute opération qu'elle entreprend et travaille en conséquence seule. Par ailleurs, il y a le problème des bâtiments : si tout le monde perçoit comme nécessaire d'enlever les barbelés, les fortifications sont considérées comme patrimoine. Or, toutes n'en sont pas, et certaines présentent même de vrais problèmes de sécurité.

B - Présentation de Mountain Wilderness Belgique

Jérôme Meessen et Grégoire de Hemptinne sont venus présenter MW Belgique, qu'ils sont en train de mettre en place. Leur action a débuté par la création d'un site Internet www.mountainwilderness.be, relais des idées et des actions de MW ; ils sont en pleine naissance : le statut légal devrait être déposé d'ici la fin de l'année 2006. L'un des enjeux est d'arriver à fédérer, au delà des différences linguistiques, tous les clubs belges de montagne et d'escalade qui sont très dispersés. Une conférence inaugurale va se tenir en Belgique avec l'un des Garants et le Coordinateur international ou son représentant. Pinelli rappelle qu'il existe des règles précises pour l'installation d'une nouvelle section de MW : il faut une conférence inaugurale, effectivement, à laquelle soient invités tous les alpinistes du pays, en cherchant à impliquer dans la démarche les grands alpinistes et les philosophes du pays. Par exemple : c'est parce que cette réunion n'a pas encore eu lieu – du fait de problèmes politiques dans un premier temps, puis du séisme dans un second – que MW Pakistan n'a pas d'existence officielle, même si le noyau dur des alpinistes du pays est prêt. Pour MW Belgique, il faut impliquer Jean-Claude Legros, qui faisait déjà partie de Free K2. Goedeke et Pinelli soulignent l'intérêt d'une telle section belge, tête de pont vers la Hollande et l'Union Européenne.

C - CIPRA et MW

Patrick Le Vaguèreze, Président de CIPRA-France, rappelle les liens entre MW et CIPRA, ainsi que le rôle de cette dernière vis à vis de la Convention Alpine, dont elle est à l'origine et qu'elle s'attache à promouvoir. Il rappelle les vecteurs d'information de CIPRA : alpmedia.net et CIPRA-Info, ainsi que les grands programmes portés par l'organisation : le Réseau de Communes « Alliance dans les Alpes », « Avenir dans les Alpes », qui vise à réunir tous les acteurs du développement durable, et Climalp qui traite du problème de la construction et de l'énergie.

Il rappelle le soutien apporté par CIPRA-France à MW France dans les campagnes Silence !, canons à neige, ou dans les domaines des transports (Lyon-Turin). De son côté, MW France appuie CIPRA dans différents domaines : promotion de la Convention Alpine, Lyon-Turin, Avenir dans les Alpes.

En 2008, la conférence annuelle de CIPRA se déroulera en France. Ce sera l'occasion d'organiser une semaine alpine avec le Réseau alpin des espaces protégés, ISCAR et Alliance dans les Alpes.

D - Communication

Piolet Grivel

Grivel propose de produire de magnifiques piolets griffés MW que nous pourrions revendre en faisant un bénéfice. Ce très bel outil peut également servir de présent lors de manifestations officielles. Prix d'achat pour MW : 60 € TTC. Prix de vente conseillé : autour de 90-100 €
Les commandes seront gérées par MW International.

Documentation papier

Au cours de l'année écoulée, en complément du site Internet, il est apparu la nécessité de disposer de documents papier, en anglais, de présentation de MW International. Une plaquette de présentation du mouvement, en anglais, a été rédigée. Reste à l'imprimer.

Un rapport annuel va également être réalisé, permettant de montrer le champ d'action de MW. Le Bureau International doit encore définir la forme. Ce document sera imprimé sur 8 pages, et mis en ligne dans les différentes langues.

Logo commun

Antoine van Limburg pilote depuis 2002 le projet de création d'un logo commun à toutes les associations de Mountain Wilderness. Le travail mené depuis permet aujourd'hui de proposer à l'assemblée d'adopter le concept suivant, élaboré par Emmanuel Amy selon les directives du groupe de travail « logo international », et associant le profil d'une montagne et les mots **mountainwilderness**:



Un débat suit. Si tous reconnaissent qu'il est indispensable pour des raisons de visibilité, de cohérence et d'unité du mouvement d'avoir un logo commun, certains regrettent que les traits choisis soient un peu « faibles ». Certains souhaiteraient également que soit présent la marque de la wilderness dans le dessin, une fleur, un aigle...

Tous reconnaissent que blanc et bleu doivent être les couleurs de base, qu'elles correspondent bien à notre image, au point que C.A. Pinelli propose que l'on reprenne pour tous le logo de MW France ! Bernard Amy intervient pour demander à l'assistance de bien prendre ses responsabilités, l'adoption d'un logo unique étant très importante et le refus de celui proposé ici entraînera certainement le report au calendes grecques de l'adoption d'un logo commun !

Afin de valider le concept dessiné ci dessus, un vote à lieu, contrôlé par Laurent Servièrre et Anne Ille, qui ne participent pas au vote.

Sur 60 votants, il y a 53 pour, 7 contre et 0 nuls. **Le principe d'un logo basé sur ce concept est donc adopté.**

Le groupe de travail finalise les déclinaisons du concept selon les différents usages (logo, banderole, drapeau, papier à lettre, revue, en foncé sur fond foncé, en foncé sur fond clair...) et l'enverra à toutes les sections pour que le changement puisse se faire.

E - Elections

Tous les deux ans, l'Assemblée générale de MW International est l'occasion d'élire et de ré-élire un certain nombre de collèges : Comités des Garants, des Réviseurs et d'arbitrage, et aussi de procéder à l'élection du Coordinateur international. Ces élections visent à satisfaire à la fois les statuts de MW International (Garants, Coordinateur) et les termes de la loi Italienne qui régit MW International (Réviseurs, Comité d'arbitrage).

Ces élections ont été faites sous le contrôle de deux assesseurs : Laurent Servièrre et Tristan Fromentaud.

Hors élections, il est précisé qu'à compter de ce jour, c'est Vincent Neirinck (MW France) qui sera en charge d'assister le Secrétariat international.

Garants internationaux

Depuis l'Assemblée Générale de Puigcerdá, deux garants sont morts : Patrick Bérhault et Jean-Christophe Lafaille, et deux autres n'ont pas souhaité se représenter : Lionel Daudet, et Sergio Martini. Ces deux derniers ont bien fait savoir qu'il ne s'agissait nullement d'un désaccord avec les positions de notre mouvement, mais du désir de laisser la possibilité à d'autres alpinistes de s'exprimer au nom du mouvement.

Sont élus, à la majorité absolue et au premier tour, Garants internationaux de Mountain Wilderness International :

- Bernard Amy ;
- Valérie Aumage (nouvelle élue, Française, guide de haute montagne, professeur à l'Ecole Nationale du Ski et de l'Alpinisme) ;
- Nuria Balagué ;
- Bernard Batschelet ;
- Edwin Bernbaum ;
- Christian Bonington ;
- Joan Cervera i Batariu ;
- Jean-Pierre Courtin (nouvel élu, Français, président en exercice de MW France) ;
- Fausto De Stefani ;
- Kurt Diemberger ;
- Patrick Gabarrou ;
- Maurizio Giordani ;
- Richard Gödeke ;
- Alessandro Gogna ;
- Viki Groselj ;
- François Labande ;
- Nicole Niquille ;
- Olivier Paulin ;
- Carlo-Alberto Pinelli ;
- Corradino Rabbi (nouvel élu, Italien, président général du Club Alpin Académique Italien) ;
- Josep Sicart i Tauler.

L'un des bulletins de vote portait le nom de Jean-Claude Legros. Bernard Amy demande à ce qu'à terme, celui-ci fasse acte de candidature au poste de Garant. Bourgeois, autre grand alpiniste belge, devrait être aussi sollicité à l'occasion de la création de la section MW Belgique.

Réviseurs

Francis Odier et Emilio Cavalieri sont reconduits dans leur poste à l'unanimité des votants.

Comité d'arbitrage

Ce comité est en charge du règlement des conflits qui peuvent intervenir entre MW International et l'une des associations nationale de MW, entre deux associations, ou entre un membre et son association nationale.

Michel Fourcade, Joachim Molins et Manuela Vesce sont élus à l'unanimité.

Coordinateur international

Patrick Gabarrou est réélu à l'unanimité des voix, jusqu'à la prochaine Assemblée générale de MW International, dans deux ans.

Le poste de Secrétaire international n'est pas soumis au vote ; c'est au Coordinateur international et au Bureau de le désigner. Hugues Thiébault continue à remplir ce rôle jusqu'à la prochaine réunion du Bureau Exécutif, qui doit se tenir dans l'Allgäu (Allemagne) début octobre 2006.

F - Rapport financier

Présentation des comptes

Mountain Wilderness International possède deux comptes bancaires : un en France et un en Italie. Ces comptes sont gérés séparément : le compte français est directement géré par le Secrétariat international ; le compte italien est réservé à la gestion des opérations en Afghanistan du Bureau Asie de MW International

Elsbeth Flüeler n'est en mesure de présenter que les comptes directement gérés par le Secrétariat international, le bilan du compte géré par le Bureau Asie ne lui étant pas parvenu avant l'AG. Une gestion très rigoureuse de ces comptes est en train de se mettre en place, de manière à répondre aux critères d'attributions des financements de l'Union européenne. Il va falloir en particulier intégrer dans les comptes présentés par Elsbeth les données concernant le compte du Bureau Asie. A noter que ce système implique trois pays (compte français, gestion suisse assurée par Elsbeth, compte italien) ; cela explique les délais de mise en place. Il a été en particulier difficile d'ouvrir un compte en France, ce qui n'a pu être fait il y a à peine 10 mois.

L'Assemblée vote une motion de confiance à Elsbeth pour qu'elle mette ces comptes au clair de manière complète le plus rapidement possible.

Budget prévisionnel

- Embauche d'un salarié MW International

Il était envisagé d'embaucher une personne à mi temps, mais cela nécessite de pouvoir assurer son salaire et la décision n'a pas été prise. La dépense prévue n'aura donc pas lieu.

- Rémunération des salariés des associations MW travaillant pour MW International

Il était convenu à Puigcerdá que les associations nationales qui mettent l'un de leur salarié à disposition de MW International seraient dédommagées. La délégation de MW Suisse a tenu à revenir sur cette décision lors du Bureau de Mojstrana. Cependant, Elsbeth est dédommagée pour le travail de comptabilité qu'elle effectue pour MW International, il faudra donc prévoir de rembourser également à MW France le travail fait par Carmen d'abord, puis Vincent.

MW France refacture 13 € de l'heure à MW International le travail de ses chargés de mission (alors que le coût salarié horaire de la secrétaire de MW France dépasse les 17 €) ; en 2004, 700 € ont été déduits de la cotisation de MW France à MW International, en 2005 le travail étant plus important, ce sera de l'ordre de 2000 €.

- Locaux

MW International va louer un bureau à Chambéry, dans la Maison de la montagne et des Parcs. Le loyer proposé par la Ville de Chambéry est de 60 € par mois. Cela permettra de matérialiser MW International, qui prendra livraison des locaux en mai. Il faudra donc prévoir 480 € de loyer en 2006.

- Fonds d'aide à MW Slovaquie

3000 € sont provisionnés pour permettre à MW Slovaquie de fonctionner. N'ayant pas encore le statut d'utilité publique qui leur permettrait d'obtenir des financements publics, ils ont besoin de ce fond pour avancer 50 % des dépenses liés aux projets qu'ils portent.

- Projets

Hugues Thiébault présente projet par projet les dépenses prévues en 2006.

MW-CH ne souhaite pas voir dormir l'argent sur le compte, et remet en cause le versement de sa part de 10 % des cotisations versées par les adhérents.

Le Secrétaire général répond que toutes les sections ont proportionnellement la même difficulté à verser cette part des 10 %, qui représente 7000 € pour MW France par exemple. Quant à MW Espagne, la totalité de son budget passe dans l'envoi de ses deux délégués à Chambéry !

Si nous voulons que les cotisations à MW International baissent, il faut trouver d'autres sources de financement et on souhaite le faire : sponsoring privé, fonds publics, même si on aura du mal à avoir ces derniers rapidement car les procédures sont très longues. Du côté du privé, de très bons contacts ont été pris lors du salon Outdoor de Friedrichshafen ; Patagonia nous a déjà versé 5 000 US\$, et une demande est en cours pour Black Diamond.

De plus, il n'est pas question de laisser dormir l'argent sur le compte, il va falloir le dépenser pour faire vivre les différents projets. D'autres dépenses sont prévues dans le domaine de la communication (plaquette de présentation, rapport annuel). Et chaque association nationale peut demander une contribution de MW International pour ses projets en phase avec les grands domaines d'intervention de MW International.

CA Pinelli souligne que MW International peut mener des opérations à gros budget : 30 000 US\$ ont été dépensés l'an dernier pour les opérations en Afghanistan ; 90 000 le seront cette année.

Tous s'accordent sur la nécessité de continuer à verser cette cotisation annuelle de 10 %. Il est également souhaité que le maximum de cet argent soit affecté aux projets et pas seulement à l'administration, ce qui est actuellement le cas.

Le budget prévisionnel est voté à l'unanimité moins une voix contre, et une abstention.

G - Programme d'action 2006

Structuration des projets

Le Bureau de Mojstrana a validé une liste de six champs d'action pour MW International, liste établie en tenant compte de la possibilité pour toutes les associations nationales de s'y retrouver et de faire vivre ces projets : Ecotourisme, Espaces protégés de montagne, Installations obsolètes, Impact des sports de montagne, Silence !, Protection des glaciers et stations de ski.

Cette liste de thèmes reçoit l'aval de tous ; il est proposé d'y rajouter deux rubriques :

- sensibilisation et éducation à l'environnement,
- énergie et conservation de la ressource en eau.

Un point fait cependant débat : la formulation du thème « Impact des sports de montagne ». Au delà de la gestion des différentes pratiques de sports de montagne, ce thème doit également prendre en compte la « protection des alpinistes », comme le réclament Jordi Quera et Bernard Amy. Patrick Gabarrou rappelle que la base même de l'existence de Mountain Wilderness est de préserver la possibilité de l'expérience de la wilderness, mais dans le cadre d'un dialogue, en acceptant des restrictions liées à la protection de l'environnement. Carlo-Alberto Pinelli insiste sur la notion « d'expérience de la Wilderness », qui ne saurait être remise en cause par des interdictions « ouverture de parapluie » (exemple donné dans le Beaumont, en Isère, d'un maire interdisant le ski de randonnée tout l'hiver dans sa commune pour des raisons de sécurité). Patrick Le Meignen déplore cette déresponsabilisation du citoyen qui est de mise de nos jours. François Labande cite au contraire un exemple positif : celui de la Convention escalade du Parc National des Ecrins qui proscrit l'équipement en zone centrale, le réglemente en zone périphérique, mais laisse l'accès libre aux grimpeurs et alpinistes. L'accord est général pour que soit reformulé le thème de manière à prendre en compte ces éléments.

Silence !

L'approbation de l'Assemblée est demandée pour engager une campagne à l'échelle européenne, pour obtenir qu'une directive européenne sur les loisirs motorisés soit votée.

Le Secrétaire général propose la mise en place d'un groupe de travail sur ce thème, dont la tâche première sera d'identifier la faisabilité de cette campagne. Il faut pour cela aller prendre contact avec des personnes ressources connaissant bien le fonctionnement des institutions européennes. Cette proposition est votée à une large majorité.

Motion pour la protection du Mont-Blanc

Jean-Pierre Courtin fait un historique de la protection du Mont-Blanc et des évolutions des 6 dernières années, ayant conduit à la mise en place d'un schéma de développement durable par l'Espace Mont-Blanc.

Nous avons discuté ce projet, il y a un risque certain que certains élus bottent en touche, mais nous voulons y croire. Le territoire de l'Espace Mont-Blanc étant varié, l'analyse est légèrement différente de la part de MW France, Suisse et Italie. Nous avons cependant besoin d'avoir une parole forte, tout en prenant en compte la possibilité de préserver les coopérations favorables. Après une première lecture, différentes propositions sont faites, concernant le téléphérique de la Pointe Helbronner, la nécessité de prendre en compte l'écotourisme et la Convention alpine. Le texte mis au vote est le suivant :

MOTION pour la protection internationale du Mont-Blanc par le Schéma de Développement Durable

Réunie à Chambéry le 25 mars 2006,
l'Assemblée générale de Mountain Wilderness International :

RAPPELLE

- Qu'à l'occasion du Bicentenaire de la première ascension du Mont-Blanc en 1986, les fondateurs

du mouvement ont initié la réflexion sur la protection internationale du massif,

- Qu'en 1990 un rapport officiel concluait à la faisabilité d'un parc national français à vocation d'élargissement aux deux autres pays,
- Que la structure Espace Mont-Blanc (EMB), pilotée par la Conférence transfrontalière Mont-Blanc (CTMB), a repris à son compte en 1991 la responsabilité d'un projet de protection et de gestion du massif sur les trois pays,

CONSTATE

- Que des actions diverses et positives ont été engagées tenant compte de la diversité des territoires, notamment la création d'itinéraires pédestres et « Butiner au Mont Blanc ».
- Qu'au terme de quinze ans d'études l'EMB présente un schéma de développement durable (SDD) qui, dans ses orientations et ses fiches actions, permet d'engager des politiques répondant à l'objectif annoncé,
- Que toutefois la mise en œuvre de ce schéma n'est garantie ni par la définition d'un périmètre d'application stable, ni par les moyens juridiques propres à chaque pays au service de la finalité commune,

Craignant une nouvelle étape sans lendemain, après l'abandon du projet initial de parc national puis de l'étude structurante sur les milieux sensibles, Mountain Wilderness International

DEMANDE

- Que la CTMB, se conformant aux préconisations du SDD, demande officiellement aux trois Etats d'engager la procédure d'inscription du massif au patrimoine mondial de l'UNESCO,
- Que la CTMB transforme le SDD en un plan de gestion éligible par l'UNESCO,
- Que la CTMB, manifestant sa volonté politique, demande aux autorités publiques de chaque pays de mettre en œuvre les premières mesures de réhabilitation et de bonne gestion du massif

RECOMMANDE en particulier

- L'arrêt de l'extension des réseaux de remontées mécaniques et de l'augmentation des débits d'accès au cœur du massif (Pointe Helbronner),
- La suppression des nuisances induites par les loisirs motorisés dans les espaces terrestres et aériens (interdiction des survols touristiques),
- La limitation de la production de neige artificielle compte tenu des impacts sur les sols, les paysages et la ressource en eau,
- Le démontage de la télécabine de la Vallée Blanche, après large concertation,
- La mise en œuvre d'un plan de démontage des installations obsolètes,

S'ENGAGE à œuvrer comme par le passé, avec toutes les parties concernées, à la réalisation des objectifs et des actions du schéma de développement durable dans l'esprit et dans la lettre de la Convention Alpine.

Cette motion est adoptée à l'unanimité en séance le 25 mars 2006.

Actions prévues en 2006

Le Secrétaire général rappelle quelques-uns des engagements et des grands rendez-vous pour l'année 2006.

- Continuité des actions en Azerbaïdjan (réalisation du Parc National du Shahdag et abandon du projet de station de ski dans son périmètre) et au Chili (combat contre le projet minier Pascua-Lama) ;
- Manifestation organisée par l'Initiative pour les Montagnes d'Aragon le 25 juin 2006, pour la protection des Pyrénées, avec la participation de MW Catalogne, Espagne et France ;
- Action internationale au Mont Olympe, en Grèce, en du 1^{er} au 5 août ;
- Démontage d'installations obsolètes, au col de Cerise, dans le Parc national du Mercantour, en France, cet été, avec la participation souhaitée de MW Italie ;
- Col Infranchissable : les déposes héliportées y sont monnaie courante. Problème : côté italien, c'est légal mais pratiquement très difficile, versant français c'est illégal mais facilement réalisable. Il faut donc se renseigner très précisément sur le tracé de la frontière et le lieu des déposes, avant d'organiser soit une manifestation d'opinion s'il s'avérait que les déposes se faisaient coté italien, soit une mise en demeure des opérateurs italiens s'ils se posent en France.

- Téléphérique au Mont Rose : le projet qui a été bloqué l'an dernier sur la Cresta Rossa a été représenté. Il faut donc que MW Suisse et Italie se mobilisent pour le faire interdire.

Un point particulier a été fait sur les **opérations en Afghanistan**.

Cet été aura lieu le deuxième cours de formation d'officiers de liaison en Afghanistan. Rappelons que l'an dernier, deux femmes afghanes y avaient participé, ce qui représente une avancée pour ce pays. Elles ont pu ainsi témoigner lors de la conférence de presse finale des progrès sociaux que cela représente.

Ces cours peuvent avoir lieu grâce aux soutiens des fonds américains, de l'Organisation des Nations Unies et de la fondation de l'Aga Khan.

MW va réaliser premier guide d'alpinisme du Noshaq au Baba Tengri, à la demande de l'Aga Khan. C'est dans ce secteur qu'auront lieu les cours de cette année. Un trek sera également organisé avec une organisation professionnelle, durant un mois à travers Petit et Grand Pamir.

Législation européenne de la montagne

MW Espagne met un dernier point à l'ordre du jour : ils demandent la mise en place d'un groupe de travail oeuvrant pour une législation européenne de la montagne. Leur souhait est 'étudier un texte qui serait basé sur la charte espagnole pour la montagne commanditée par le ministère espagnol de l'Environnement à l'occasion de l'année internationale des montagnes en 2002. Cette charte, similaire à la Convention alpine et à la Convention des Carpates, n'est pas encore en vigueur, mais l'existence de ces trois textes, couvrant une bonne partie des montagnes d'Europe, rend plausible l'adoption d'une législation européenne globale.

Premier travail à effectuer : recenser les textes existant (chartes, conventions ; etc.) ; même si nous n'arrivons pas in fine à obtenir une telle directive, la connaissance nous donnerait accès à de nombreux outils pour faire avancer nos dossiers.

François Labande attire l'attention sur le fait que c'est le principe de subsidiarité qui prévaut en Europe ; attention également à ce qu'une directive globale ne soit pas modifiée par les élus.

Suite à cet échange, Patrick Gabarrou clôt les travaux de l'Assemblée générale.